



DOSSIER de  
**presse**

[www.laregion.fr](http://www.laregion.fr)

Mardi 28 mai 2013

## La Région lance le Pass'contraception pour les lycéens du Languedoc-Roussillon

Pass'  
**contraception**  
filles  
garçons  
& Gratuit  
anonyme

PRIORITÉ  
**Jeunes**

contact presse

Andra LICA

04 67 22 86 46 /// 06 07 75 52 82

[lica.andra@cr-languedocroussillon.fr](mailto:lica.andra@cr-languedocroussillon.fr)

# Un Pass pour les filles et les garçons, gratuit et anonyme

La loi du 4 juillet 2001 relative à l'IVG et à la contraception garantit un accès autonome et anonyme des jeunes mineur(e)s à la contraception. Elle a également instauré des séances obligatoires d'information et d'éducation à la sexualité dans tous les établissements scolaires et structures accueillant des personnes handicapées. Cependant, des problèmes se posent encore pour l'accès à la contraception : manque de confidentialité, difficulté de financement ou méconnaissance des risques. Dans le même temps, le Languedoc-Roussillon se place au 3<sup>ème</sup> rang des régions françaises avec un taux d'IVG de 13,4 ‰ pour les jeunes femmes de 15 à 19 ans et le recours à la pilule du lendemain qui ne cesse d'augmenter.

Pour pallier ces carences et compléter son action en faveur de la jeunesse et de l'égalité des chances, la Région Languedoc-Roussillon a décidé en octobre 2012 d'adhérer au dispositif Pass'contraception créé et mis en place par la Région Poitou-Charentes. La Région Languedoc-Roussillon met en place aujourd'hui son Pass'contraception dans les lycées à destination des élèves, qui repose sur les principes de la prévention, de l'éducation à la santé et de l'égalité entre les hommes et les femmes. Ce dispositif spécifique vient compléter la décision relative à la gratuité des contraceptifs pour les mineures (15-18 ans), mise en œuvre depuis le 31 mars dernier par le ministère de la Santé.

Avec le Pass'contraception, la Région entend s'adresser autant aux filles qu'aux garçons, dans un souci d'égalité. Elle accompagne ainsi les jeunes dans un parcours d'autonomie et de responsabilité, pour une éducation à la sexualité et une contraception choisie.

Les conventions établies à ce jour avec le Rectorat et la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) permettent un déploiement du Pass'contraception dans les établissements scolaires du 2<sup>nd</sup> degré du Languedoc-Roussillon, par l'intermédiaire des infirmier(e)s ou référents santé. Une présentation du dispositif a été effectuée auprès de l'ensemble des ordres professionnels, autorités académiques, représentants des infirmier(e)s scolaires, membres du Conseil Régional des Jeunes et du Conseil Académique de la Vie Lycéenne.

De même, l'ensemble des professionnels de santé du Languedoc-Roussillon (médecins généralistes, sages-femmes, gynécologues, Infirmier(e)s libéral(e)s, laboratoires de biologie médicale, pharmacies) a été associé au dispositif, par l'intermédiaire de conventions individuelles.

## COMMENT SE PRÉSENTE LE PASS'CONTRACEPTION ?

Le dispositif de la Région Languedoc-Roussillon se matérialise par un chéquier composé de coupons détachables qui permettent d'accéder à un suivi médical et à la délivrance de différents types de contraceptifs. Chaque coupon correspond à une étape du parcours de soins et sera remis par le jeune au professionnel de santé. Les coupons font office de paiement et de facture pour le professionnel de santé qui les renverra aux services de la Région pour paiement par virement bancaire.



**Pass'contraception**  
Mode d'emploi

**1 - REMISE DU PASS'CONTRACEPTION**  
après un entretien avec le professionnel de santé ou référent-santé de votre établissement

**2 - 1<sup>ère</sup> CONSULTATION MÉDICALE**  
chez un médecin ou une sage-femme de votre choix (28 €)

**3 - PRISE DE SANG**  
chez un(e) infirmier(e) libéral(e) ou un laboratoire (7 €)

**4 - ANALYSES MÉDICALES**  
dans un laboratoire (20 €)

**5 - DÉLIVRANCE DE CONTRACEPTIF en pharmacie** - Option 1 : pilule, anneau vaginal, patch pour 3 mois (45 €)  
Option 2 : implant contraceptif ou dispositif intra-utérin (DIU) pour 3 ans (140 €)

**6 - 2<sup>ème</sup> CONSULTATION MÉDICALE**  
Option 1 : contrôle (28 €)  
Option 2 : pose du DIU ou de l'implant (42 €)

**7 - RENOUVELLEMENT DE CONTRACEPTIF pour 3 mois** - Pilule, anneau vaginal, patch (45 €)

la Région.fr

- ✓ Le chéquier fille se compose de sept coupons permettant de suivre un parcours de soins confidentiel et gratuit : remise du Pass'contraception / 1<sup>ère</sup> consultation médicale / prise de sang / analyses médicales / délivrance de contraceptifs / 2<sup>ème</sup> consultation médicale / renouvellement des contraceptifs,
- ✓ Le chéquier garçon se compose de quatre coupons permettant de suivre un parcours de soins confidentiel et gratuit : remise du Pass'contraception / consultation médicale / prise de sang / analyses médicales.



**Pass'contraception garçon**  
la Région Languedoc-Roussillon  
Gratuit & anonyme  
la Région Languedoc-Roussillon

**Pass'contraception Mode d'emploi**

- 1 - REMISE DU PASS'CONTRACEPTION**  
après un entretien avec le professionnel de santé ou le référent-santé de votre établissement
- 2 - CONSULTATION MÉDICALE**  
chez un médecin de votre choix (28 €)
- 3 - PRISE DE SANG**  
chez un(e) infirmier(e) libéral(e) ou un laboratoire (7 €)
- 4 - ANALYSES MÉDICALES**  
dans un laboratoire (20 €)

## LES OBJECTIFS DU PASS'CONTRACEPTION

- ✓ permettre aux filles et aux garçons l'accès autonome, anonyme et gratuit à une offre contraceptive de proximité, garantie par l'accompagnement des professionnels de santé ;
- ✓ informer, écouter, responsabiliser et accompagner les jeunes sur les questions de sexualité et de contraception ;
- ✓ renforcer les actions de prévention contre les infections sexuellement transmissibles (IST) et le VIH ;
- ✓ responsabiliser les jeunes en matière de sexualité et de contraception.

## LE PUBLIC VISÉ

Le Pass'contraception s'adresse aux jeunes lycéennes et lycéens, mineur(e)s et majeur(e)s, des établissements généraux, techniques, professionnels et agricoles.  
Un déploiement est envisagé pour les jeunes des Centres de Formation d'Apprentis et les élèves des Maisons Familiales et Rurales, des Écoles Régionales de la Deuxième Chance et de l'Institut Régional du Travail Social (IRTS).

## OÙ TROUVER LE PASS'CONTRACEPTION ?

Il est distribué dans les établissements scolaires, tout comme des préservatifs, par :

- ✓ les infirmier(e)s scolaires,
- ✓ les référents-santé.

La délivrance du Pass'contraception n'est pas automatique. Elle sera laissée à l'appréciation de l'infirmier(e) scolaire, ou du référent-santé de l'établissement scolaire concerné.



**POUR EN SAVOIR PLUS**

- ✓ [www.laRegion.fr/pass-contraception](http://www.laRegion.fr/pass-contraception)
- ✓ [passcontraception@cr-languedocroussillon.fr](mailto:passcontraception@cr-languedocroussillon.fr)



DOSSIER de  
**presse**



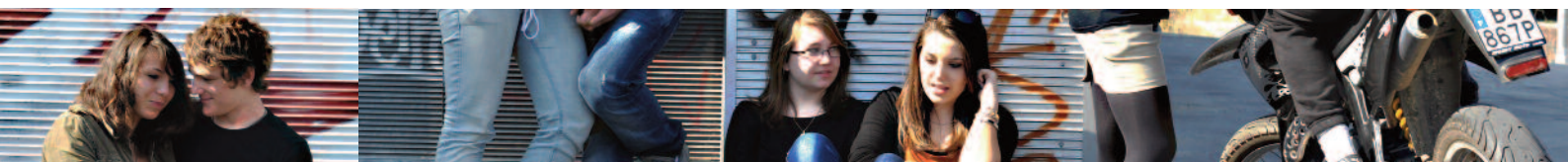
# Une politique régionale volontariste en matière d'égalité des chances

Le choix de la Région de mettre en place le Pass'contraception s'inscrit dans la continuité de son engagement en faveur de la jeunesse, à laquelle plus de la moitié du budget est consacré. Il illustre également la volonté de la Région d'agir pour l'égalité des chances et plus particulièrement celle entre les femmes et les hommes.

## LA RÉGION S'ENGAGE POUR LA SANTÉ DES JEUNES

La Région développe depuis 2005 une politique de prévention et de promotion de la santé des jeunes. Dans ce cadre, elle a élaboré une politique d'éducation axée sur le renforcement des aptitudes individuelles des jeunes, ainsi que sur la mise en œuvre d'actions participatives, et sur l'amélioration des partenariats et des compétences des professionnels. Pour cela, la Région :

- ✓ a investi plus de 220 000 €, en 2012, dans le domaine de la vie affective et sexuelle des jeunes, qu'elle prend en compte dans sa politique,
- ✓ accompagne de nombreuses structures intervenant sur le territoire, parmi lesquelles le Mouvement Français pour le Planning Familial, Arap Rubis, les Centres d'Informations sur le Droit des Femmes et des Familles, Holisme Communication, ainsi que des projets issus des établissements scolaires (lycées, CFA),
- ✓ soutient depuis 2011 la ligne d'accueil téléphonique « IVG, sexualité, contraception » gérée par la Fédération du Mouvement Français pour le Planning Familial du Languedoc-Roussillon, qui permet de diffuser les coordonnées des centres de planification,
- ✓ a participé au financement de deux formations pour quarante-cinq infirmier(e)s des lycées, sur la vie affective et sexuelle des lycéens, avec un référentiel de formation réalisé pour faciliter cet accompagnement.



**Zoom**  
sur...

### Les droits des femmes, une priorité

L'égalité des femmes et des hommes est un droit fondamental qui doit pouvoir s'exercer dans chacun des aspects ou des moments de la vie quotidienne. Elle est une priorité et un engagement pour la Région qui, depuis 2004, s'est inscrit volontairement dans le développement d'actions fortes. Cet engagement s'est notamment concrétisé par la création d'une délégation spécifique et d'une commission dédiée, par la mise en place d'actions de sensibilisation, par un soutien au tissu associatif œuvrant dans ce champ, ainsi que par des orientations transversales en matière de lutte contre les discriminations et d'égalité des chances. Une attention toute particulière est portée aux actions en faveur des lycées et des jeunes en général, ainsi que des publics de femmes en difficultés.

D'autres initiatives ont également été soutenues par la Région, au titre de la formation professionnelle, comme la plate-forme d'insertion professionnelle à destination des femmes victimes de violences conjugales ou familiales, ou au titre de la santé, le soutien à la ligne téléphonique du Mouvement Français pour le Planning Familial. La Région se mobilise également lors de journées citoyennes, comme le 8 mars (Journée internationale de la femme) ou le 25 novembre (Journée de lutte contre les violences faites aux femmes lors de laquelle, en 2012, la Région a été à l'initiative d'une charte régionale).

**presse**



contact presse

Andra LICA

04 67 22 86 46 /// 06 07 75 52 82

lica.andra@cr-languedocroussillon.fr